

PLAN DEPARTEMENTAL DE FORMATION 2019-2020
FICHE DESCRIPTIVE
-Enseigner au cycle 1-
Territoire 1- Aizenay-Challans / Littoral Nord et Îles / Littoral Centre

DISPOSITIF

Libellé court du dispositif (maximum 50 caractères)	Enseigner au cycle 1
Libellé long du dispositif (maximum 250 caractères)	Enseigner au cycle 1
Objectif du dispositif (GAIA)	24- Développement des qualifications ou acquisitions nouvelles
Priorité Nationale	***
Priorité académique	R1- Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée ;

MODULE

Libellé court du module (maximum 50 caractères)	Enseigner au cycle 1
Libellé long du module (maximum 250 caractères)	Les enjeux de la scolarité à l'école maternelle dans le contexte d'obligation d'instruction dès 3 ans
Contenu (GAIA)	C60-didactique et pédagogie
Objectifs pédagogiques	
Descriptif du contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir sa connaissance des enjeux des apprentissages en maternelle. - Approfondir ses connaissances didactiques et pédagogiques pour identifier les démarches adaptées aux besoins et à l'âge des enfants <p>La mise en œuvre de cet objectif se centrera plus particulièrement sur l'enseignement de l'oral et sur son rôle au service de la construction des apprentissages.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la continuité GS-CP.
Responsable pédagogique	-IEN Maternelle et Politiques éducatives Territoriales
Encadrement	-Groupe départemental maternelle
Nombre d'intervenants	-7
Public ciblé	- Enseignants cycle 1 Vendée littoral nord et îles /Vendée littoral centre /Aizenay-Challans
Candidature Nombre de places demandées Forme Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - individuelle, prioritairement enseignants nouvellement nommés en maternelle - 10 - stage filé : 1 jour + 2 jours - présentiel
Durée Lieu Session(s) Dates	<ul style="list-style-type: none"> -3 jours - (collège) A déterminer en fonction de la répartition géographique des participants - 1 session - Jour 1 : 02/12/2019 - Jours 2 et 3 : 27 et 28/01/2020
Observations particulières (horaires d'écoles, de traversées, fonctionnement spécifique...)	